



## Retraite anticipée pour enseignant

Par **danube**, le **03/04/2016** à **11:53**

bonjour,

je suis née le 2/11/62 et j'ai commencé à travailler

le 2/11/1982 dans l'éducation nationale (20 ans instit et

le reste prof des écoles.

J'ai un enfant handicapé né le 27/01/86.

Puis-je partir à la retraite plus tôt que mes collègues ?

Merci de votre réponse.

F Zukowski

Par **P.M.**, le **03/04/2016** à **13:22**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique et même plutôt à la caisse de retraite qui pourra vous pondre par rapport à votre situation exacte...